



COMMUNIQUÉ

CIRCULATION & STATIONNEMENT

En raison de l'organisation de la manifestation ***Terrasses en fête*** par l'association Lot of Good Day et Les Comptoirs Cadurciens en partenariat avec la Ville de Cahors,

- **Le stationnement sera interdit :**
 - Parking de-Gaulle (sur 4 emplacements en face de la brasserie Le Bordeaux),
 - **Jusqu'au mardi 25 août 2026 à 17h.**
 - Boulevard Gambetta (entre la rue Mendès-France et la rue Blanqui),
 - Place Saint-Maurice (sur 5 places de stationnement à partir du magasin Nocibé), ainsi que la place payante le long de la Halle dans la continuité des places de livraison),
 - Rue de la Légion-d'Honneur,
 - Place de la Libération (places PMR et 3 places de stationnement en épis situées sur la partie haute de la place),
 - **Du jeudi 20 août 2026 à 14h au vendredi 21 août 2026 à 0h 30.**
- **La circulation sera interdite :**
 - Boulevard Gambetta (de la rue Blanqui à la rue Marcel-Pagnol),
 - Place Saint-Maurice (autour de la Halle),
 - Rue de la Légion-d'Honneur (de la place Chapou à la rue du Portail-Alban),
 - Rue Foch (de la place Chapou au boulevard Gambetta),
 - **Du jeudi 20 août 2026 à 18h au vendredi 21 août 2026 à 0h 30.**
- **La circulation sera autorisée :**
 - Rue du Château-du-Roi,
 - **Du jeudi 20 août 2026 à 18h au vendredi 21 août 2026 à 0h 30.**
- **La circulation sera mise en contre-sens :**
 - Rue Saint-Barthélémy (portion comprise entre la place Lafayette et la rue Marcel-Pagnol),
 - Rue Nationale (portion comprise entre la place Chapou et la rue Clemenceau),
 - **Du jeudi 20 août 2026 à 18h au vendredi 21 août 2026 à 1h.**

Contact presse : Direction de la Communication Ville / Grand Cahors, 05 65 20 87 20